

# DIPLOME D'UNIVERSITE

Expertise de Justice

# PARCOURS EXPERTISE COMPTABLE DE JUSTICE

Cycle de Formation Continue - Formation en ligne avec regroupements présentiels

#### **EXECUTIVE EDUCATION & DIGITAL UNIVERSITY**

### MISE A JOUR 2025 : SATISFAIT AUX EXIGENCES DU DECRET DE JUIN 2023

# DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme d'Université

## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Jean-Baptiste Barbièri, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole Michel Tudel, Président d'honneur de la CNECJ

# **ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Composée d'enseignants-chercheurs, de magistrats, d'experts-comptables, de commissaires aux comptes, d'experts comptables de justice. (Liste indicative)

#### Pour l'Université Toulouse Capitole :

Jean-Baptiste Barbièri, Professeur des universités, Université Toulouse Capitole Emmanuel Cordelier, Maître de conférences Laurent Izac, Maître de conférences Gérard Jazottes, Professeur des universités Séverin Jean, Maître de conférences

#### Intervenant(e)s:

Luc Aspart, Commissaire aux comptes
Patricia Aspart, Médiatrice
Florence Bru, Vice-présidente TJ Toulouse
Sylvie Cherrier, Première conseillère à la Cour
Administrative d'Appel de Toulouse
Philippe Dedieu, Président de chambre TC Toulouse
Mikael Tudel, CPA US, évaluateur CCEF
Frédéric Vauthier, consultant

### Pour la Compagnie Nationale des Experts-Comptables de Justice :

Pierre Bonald ; Jérôme Cathala ; Gérard Cazeneuve ; Jean-Michel Gaigher ; Bernard Grelet ; Antoine Heran ; Michel Tudel

## CRITÈRES D'ADMISSION

## Conditions préalables à la candidature

Être titulaire du diplôme d'expertise comptable.

# Sélection des candidats

Sélection sur dossier de candidature et entretien éventuel à la demande de la Commission de sélection. Le comité de sélection est composé d'universitaires et de membres de la Compagnie des Experts-Comptables de Justice.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 25

### **TARIFS 2025**

■ 5000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur



# **OBJECTIES**

L'objectif du **Diplôme d'Université « Expertise de Justice » parcours « Expertise Comptable de Justice »** est d'offrir les enseignements théoriques et pratiques permettant de former les futurs experts-comptables de justice, ainsi que de participer au développement des compétences des experts-comptables en exercice.

Le diplôme est composé d'une unité d'enseignement unique, elle-même composée de deux modules, l'un théorique - son objet est de présenter les principes fondamentaux régissant l'organisation juridictionnelle et les procédures, les règles spécifiques à l'expertise de justice, le rôle et le statut de l'expert -, l'autre pratique, concerne plus spécialement les particularités de l'expertise comptable de justice - il traite du dispositif réglementaire dans lequel elle s'inscrit, forme à l'analyse des systèmes d'information et de prévention des fraudes et à la pratique expertale en matière de chiffre.



# **PUBLIC VISE**

Experts-comptables, commissaires aux comptes, soucieux de développer des compétences en expertise comptable de justice et/ou désireux de postuler les fonctions d'expert de justice.

Avertissement : ce diplôme confère des compétences indispensables au bon exercice des missions d'expertise comptable de justice ; il ne confère ni le statut, ni le diplôme d'expert-comptable, ni celui d'expert de justice. Ce dernier relève exclusivement de la compétence des magistrats et de l'inscription sur les listes des cours d'appel et des cours administratives d'appel.



# **ORGANISATION**

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 4 mois de septembre à décembre (les examens ont lieu en janvier) sur un mode mixte qui allie formation à distance et formation en présentiel.

Les enseignements présentiels auront lieu à **Toulouse** et se dérouleront dans les locaux de l'Executive Education & Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole, sis au : 21, allée de Brienne - Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q

Le volume horaire total de la formation est de 149,5 heures (examens compris).

Ce diplôme est organisé avec le soutien du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Occitanie et la Chambre Régionale de la section Toulouse-Agen de la Compagnie Nationale des Experts Comptables de Justice (CNECJ).







# DIPLOME D'UNIVERSITE EXPERTISE COMPTABLE DE JUSTICE



# **PROGRAMME**

### Module théorique

« Les fondamentaux de l'expertise de justice » - 87,5 heures

Objectif: rappeler les principes fondamentaux régissant l'organisation juridictionnelle et les procédures et proposer une analyse du bien-fondé de l'expertise de justice avant d'en aborder les règles spécifiques où sont abordés le rôle et le statut de l'expert. Introduction à l'expertise de justice (7 heures en présentiel)

#### Le cadre juridique :

- Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès (14 heures en distanciel)
- Les Modes Alternatifs des Différents (M.A.R.D) (7 heures en présentiel)
- Statut de l'expert (7 heures en présentiel)

#### Cadre de l'expertise :

- Règles générales de l'expertise (21 heures en distanciel, 7 heures en présentiel)
- Déroulement des opérations d'expertise (3,5 heures en présentiel)
- Les attentes des magistrats (3,5 heures en distanciel, 3,5 heures en présentiel)
- Règles spéciales de l'expertise (7 heures en distanciel, 7 heures en présentiel)

# Module applicatif

« L'Expertise-Comptable de Justice » 56 heures

Objectif: s'attacher aux caractéristiques et particularités de l'expertise comptable de justice. Il traite du dispositif réglementaire dans lequel elle s'inscrit, forme à l'analyse des systèmes d'information et de prévention des fraudes et à la pratique expertale en matière de chiffre.

Introduction aux outils numériques : Excel (3,5 heures en distanciel, 7 heures en présentiel)

#### Le dispositif réglementaire

- Actualités relatives aux normes comptables & normes d'audit (3,5 heures en distanciel)
- Les procédures collectives (7 heures en présentiel et 3,5 heures en distanciel)
- Analyse des systèmes d'information et de prévention des fraudes (7 heures en présentiel)

#### Pratique expertale en matière de chiffres

- Les principes de l'expertise civile, administrative, pénale (3,5 heures en présentiel)
- Les missions du tiers-évaluateur (3,5 heures en présentiel)
- Indemnisation des préjudices corporels (4 heures en présentiel)
- Evaluation des préjudices / concurrence / perte de chance / passif (3,5 heures en présentiel)
- Evaluation de l'entreprise (7 heures en présentiel)
- Expertise de partie (3 heures en présentiel)
- Avis de l'expert et méthodologie du rapport (3,5 heures en présentiel)

Volume horaire global: 143,5 heures auquel s'ajoutent 6 heures d'examens

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

**Module d'enseignement théorique** - les fondamentaux de l'expertise de justice - : épreuve écrite théorique d'une durée de 3 heures

**Module d'enseignement pratique** - l'expertise-comptable de justice - : remise d'un rapport d'expertise et soutenance sous forme d'un grand oral devant un jury composé d'universitaire(s) et de praticien(s).



### **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

**Cours à distance** : plate-forme en ligne avec des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenant

**Regroupements en présentiel** : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <a href="https://www.ut-capitole.fr/handicap">https://www.ut-capitole.fr/handicap</a>



# RENSEIGNEMENTS

### Isabelle Paysan-Rouquairol

Bureau MQ204 (site de la Manufacture des Tabacs) - Tél. : 05 61 63 57 56 - isabelle.paysan-rouquairol@ut-capitole.fr



